

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, il a été ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (91) intitulé: "Acte concernant la Compagnie Canadienne d'assurance sur la vie, dite du Soleil," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ogilvie, secondé par l'honorable M. Dickey, il a été ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (40) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie Meunière Maritime (à responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McInnes (New-Westminster), il a été

ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents, conformément à la règle cinquante-neuf du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (17) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg à Duluth et au Nord," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (55) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Minden à Muskoka," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (No 49) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Richelieu et Lac Memphremagog," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (No 103) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'assurances contre l'incendie 'La Canadienne,'" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents conformément à la règle cinquante-neuf du Sénat.